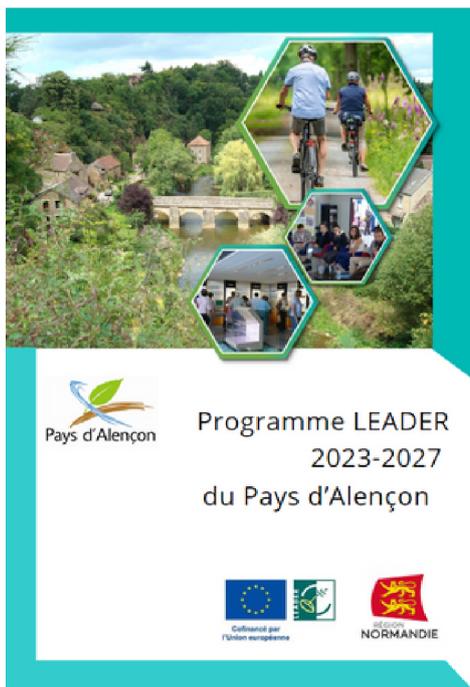


Créavenir et le Pays d'Alençon renouvellent leur partenariat en faveur de projets LEADER



Le 31 janvier 2024 sera signée la 4^{ème} convention de partenariat entre le Pays d'Alençon et l'association Créavenir, dans le cadre du nouveau programme LEADER 2023-2027 du Pays.

Doté d'une enveloppe européenne de 1 572 225 €, le programme LEADER 2023-2027 du Pays d'Alençon (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) va soutenir les acteurs publics et privés du territoire dans la mise en oeuvre de leurs projets de développement de pratiques écoresponsables et de mobilité solidaire, la création de services, le développement de l'économie de proximité et du tourisme durable, ou encore la valorisation des ressources locales.

Les associations bénéficiant d'une aide du programme LEADER pourront profiter d'un accompagnement complémentaire de Créavenir, grâce au partenariat renouvelé avec le Pays d'Alençon. Créavenir pourra ainsi apporter un soutien financier composé d'une subvention couplée à un prêt à taux 0, dans la limite de 6 000 € par projet (1/3 subvention et 2/3 prêt d'honneur).

Une **enveloppe annuelle de 28 000 €** sera ainsi mobilisable dans cet objectif :

- **7 000 € en subvention**, uniquement pour des associations, avec un complément sous forme de prêt d'honneur,
- **20 000 € en prêts d'honneur à 0%**, sans garantie (durée maximale de 60 mois avec un éventuel différé de 6 mois),
- le Pays d'Alençon pourra mobiliser une enveloppe de 1 000 € pour la communication sur le programme.

Ce soutien complémentaire s'avère une aide précieuse pour des projets privés innovants mais financièrement fragiles, et pour des structures dont la trésorerie ne pourrait que difficilement supporter l'avance des frais générés par la mise en oeuvre du projet, puis le délai de versement de l'aide européenne.

Créavenir, une association du Crédit Mutuel de Maine-Anjou Basse-Normandie

Créavenir a vocation à soutenir toute initiative économique, sociale ou culturelle se développant sur son territoire d'action, dont fait partie le Pays d'Alençon.

Créée en 1992, Créavenir est fidèle aux valeurs coopératives du Crédit Mutuel. Elle met l'Humain au cœur de ses préoccupations et permet de redistribuer une partie des résultats de la banque mutualiste à celles et ceux qui entreprennent, dynamisent et animent le territoire.

L'association accompagne les particuliers ou associations, porteurs d'initiatives et encourage les **projets tournés vers l'emploi, la jeunesse et le lien social**. Sur les départements de la Manche, la Mayenne et le Nord Maine-et-Loire, l'Orne et la Sarthe, ce sont chaque année, quelques **600 initiatives qui peuvent voir le jour grâce à Créavenir**.

Créavenir

Président: Jean-Marc Busnel

43 Boulevard Volney
53 000 Laval



Contact Orne:

Patricia Badier

Chargée d'Animation du Territoire
11-13 avenue de Basingstoke
61 003 Alençon cedex
02 33 81 29 48 / 06 85 94 60 89

Le Pays d'Alençon, animateur du Programme LEADER

Le Pays d'Alençon anime les générations successives du programme LEADER depuis plus de 20 ans.

Sur la période 2014-2022, une enveloppe européenne de 3 133 482 € a permis de soutenir plus de 100 opérations: nouveaux services et nouvelles activités en faveur de la population (santé, loisirs, petite enfance, jeunesse...), amélioration du cadre de vie (mobilité douce et décarbonée, valorisation du patrimoine...), développement économique (soutien des projets de l'ESS, redynamisation commerciale des centres-villes et bourgs...).

Pour la nouvelle génération LEADER 2023-2027, 5 fiches-actions thématiques ont été déterminées, au sein desquelles viendront s'inscrire les projets sélectionnés au fil de l'eau par un **comité local de programmation:**

- partenariat territorial et intelligence collective
- sobriété énergétique et foncière et valorisation des ressources locales
- services et économie de proximité
- tourisme durable
- Mobilités physique et numérique

L'aide proposée pourra varier de 3 000 à 50 000 €, en fonction du coût des projets et des cofinancements obtenus.

Le programme sera déployé sur les **4 intercommunalités du Pays d'Alençon** : Communauté Urbaine d'Alençon, Communautés de Communes des Sources de l'Orne, de la Vallée de la Haute-Sarthe et du Pays Fertois et du Bocage Carrougien.

Pays d'Alençon

Président: Régis Chevallier

Directrice: Patricia Noal



27 Boulevard de Strasbourg
61 017 Alençon cedex
02 33 81 20 55
contact@paysdalencon.fr
www.paysdalencon.fr

